

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit,
Le trente mai, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, CHUPIN, CARNAC, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER, CORNETI, DUBOIS, HUCHET.

Date de convocation

24 mai 2018

A l'exception de :
Madame JARDIN et Monsieur BELLIOU.
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Monsieur SIMON a donné pouvoir à Monsieur DONNE.
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LE PAPE.

Date du
Conseil Municipal

30 MAI 2018

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LOILLIEUX est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents---- 28

Votants ----- 31

24/ POINT JEUNES – « PRESQU'ÎLE CONTEST 2018 » – RENCONTRE DE GLISSE URBAINE SUR LE SKATE PARC DE PORNICHET – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE PORNICHET, LE SERVICE JEUNESSE DE LA MAIRIE DU POULIGUEN, L'ASSOCIATION LES PEP ATLANTIQUE ANJOU, L'ASSOCIATION SUN RIDE ET LA MJC DE LA BAULE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : Madame DESSAUVAGES, adjointe au Maire

EXPOSE :

Pour la sixième année consécutive, le Point Jeunes organise une rencontre de glisse urbaine sur le skate parc de Pornichet dans le cadre du « Presqu'île Contest 2018 ».

Cette manifestation aura lieu le samedi 9 juin 2018, de 13h00 à 18h00, 31 avenue des écoles, devant le Point Jeunes et sur le skate parc. Elle est accessible aux jeunes à partir de 8 ans contre une participation de 2 €.

Le « Presqu'île Contest 2018 » est une compétition de rollers, trottinette, bmx et de skate-board sur cinq Villes étapes de la presqu'île : Saint-Nazaire, Pornichet, la Baule, le Pouliguen et Guérande.

L'objectif de cette manifestation est de dynamiser les skates parcs grâce à la mobilisation d'acteurs, d'associations et de jeunes du territoire.

Une convention de partenariat entre la Commune de Pornichet, le service jeunesse de la Mairie du Pouliguen, l'association Les PEP Atlantique Anjou, l'association Sun Ride et la MJC de la Baule permet de cofinancer pour un montant de 100 € TTC la création de supports visuels : affiches, flyers et la réalisation d'un teaser vidéo pour la promotion de cet événement.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

L'équipe d'animation du Point Jeunes de Pornichet a sollicité les commerces spécialisés dans la vente de matériel et de vêtement de glisse urbaine pour offrir des lots aux participants du « Presqu'île Contest 2018 ». Un sponsoring est établi avec l'association le Hangar 44 et les sociétés Fifty Fifty, The Edge, Holywind, Ride All, TSN 44 et Gliss Evolution. Ces conventions de sponsoring ont fait l'objet de décisions prises sur le fondement de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

L'équipe d'animation du Point Jeunes a souhaité inviter l'entreprise Evo Spirit pour une initiation aux skates électriques à titre gracieux. Elle a également sollicité le DJ Rythmans Beats pour l'animation musicale du Contest qui sera facturée 200 € TTC et Shaka Skate School, pour assurer une prestation de speaker (déroulement des épreuves et descriptions techniques des figures) pour une somme globale de 232 € TTC. Ces conventions de prestation de service ont fait l'objet de décisions prises sur le fondement de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

La réunion de l'ensemble de ces acteurs permettra d'assurer une qualité des animations proposées au public.

Le coût global pour l'organisation de cette manifestation s'élève à 532 € TTC pour la Ville de Pornichet.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat entre la Commune de Pornichet, le service jeunesse de la Mairie du Pouliguen, l'association Les PEP Atlantique Anjou, l'association Sun Ride et la MJC de la Baule.

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
 ⇒ Vu le projet de convention de partenariat ci-annexé,
 ⇒ Vu l'avis de la Commission politique éducative - jeunesse - sports en date du 23 mai 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention de partenariat entre la Commune de Pornichet, le service jeunesse de la Mairie du Pouliguen, l'association Les PEP Atlantique Anjou, l'association Sun Ride et la MJC de la Baule.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Madame DESSAUVAGES, à la signer et à en assurer l'exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,
 Jean-Claude PELLETEUR



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.